

Fiche d'inscription 2017-2018

Nom :

Mme Mlle M

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code Postal :/...../...../.....

Ville :

Tél. Domicile : Tél. bureau :

MailBox :

Cadre Réserve	
Date inscription	
Cotisation statutaire	100 €
Cotisation sportive (licence incluse)	
Remise	
TOTAL	
Opérateur de saisie	

Nouvel adhérent	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Certificat Médical ou questionnaire de santé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Photo fournie	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Coupon réponse Assurance FFG	OBLIGATOIRE	

TARIFS

	Non imposable	Imposable	Etudiant et Séniors + de 65 ans (accès libre)	Pack Ado 14/16 ans (cours encadrés, jours déterminés)	Pack Famille 2ème membre*		Pack Famille 3ème membre et +		Pack sénior + 60 ans (cours encadrés, jours déterminés)	
					Non imposable	Imposable	Non imposable	Imposable	Non imposable	Imposable
Cotisation sportive	200 €	200 €	165 €	125 €	165 €	165 €	65 €	65 €	150 €	150 €
Cotisation statutaire	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €
Total	300 €	300 €	265 €	225 €	265 €	265 €	165 €	165 €	250 €	250 €
Déduction fiscale		66 % de la cotisation statutaire. Soit 66 €				66 % de la cotisation statutaire. Soit 66 €		66 % de la cotisation statutaire. Soit 66 €		66 % de la cotisation statutaire. Soit 66 €
Total	300 €	234 €	265 €	225 €	265 €	199 €	165 €	99 €	250 €	184 €

*1er membre = enfant - de 18 ans (gym enfant ou pack ados)

L'Adhésion au club de l'EGR comprend une cotisation statutaire de 100 € obligatoire pour être membre individuel adhérent de l'association et pour s'inscrire le cas échéant à l'une des activités du Club.
Le versement de la cotisation statutaire concède aux futurs adhérents le STATUT DE MEMBRE.
Cette cotisation statutaire ouvre le droit de vote lors de l'Assemblée Générale. Cette cotisation est assimilable à un don.
Déduction fiscale de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable
A compter du 1er septembre 2017, la cotisation s'entend du 01/09/2017 au 31/08/2018. Chaque adhérent sera licencié à la Fédération Française de Gymnastique. Les heures d'ouverture : lundi, mercredi et jeudi : 09H00 à 20H00. Mardi et vendredi : 09H00 à 21H00. Samedi : 09H00 à 14H30. Le club sera fermé 1 semaine à Noël et 1 semaine l'été.

10/18 rue Saint Julien - 76100 Rouen
Tél. : 02-35-03-15-10 / info@egrouen.asso.fr
www.egrouen.com http://facebook.com/EGROUEN



MODE DE REGLEMENT

Espèces en une seule fois obligatoirement

Carte bancaire en une seule fois obligatoirement

Chèque (s) chèques de€

Tickets Temps Libre montant de€

Contrat Partenaires Jeunes (joindre obligatoirement le bon de commande de la Mairie)

Chèques vacances chèques de€

Coupons Sports chèques de€

Pass ' Jeunes76 (joindre obligatoirement la copie de l'ARS de l'année en cours + 1 chèque de caution de 60 €)

Autres (à préciser)

Je soussigné (e),reconnait avoir pris connaissance
du règlement intérieur du Club et en particulier les articles spécifiques
à la section Gym, Forme & Loisirs,



Il est OBLIGATOIRE de déposer sa carte de membre à l'accueil et de la reprendre après chaque séance d'entraînement. Sans votre carte de membre, nous serons dans l'obligation de vous interdire l'accès au club !

Toute carte perdue sera refaite et facturée 10,00 €



Aucun remboursement (et/ou report) ne seront effectués même avec la production d'un certificat médical, sauf pour :

- Maternité (report uniquement dans l'année qui suit la naissance de l'enfant)
- Déménagement à plus de 50 kms de Rouen pour mutation professionnelle uniquement (production obligatoire du contrat de travail).

Dans tous les cas, la cotisation statutaire ne sera pas remboursable



L'adhérent certifie que son état de santé médical permet la pratique du sport en général, et des activités proposées par l'EGR en particulier. Lors de son inscription et au plus tard dans les 8 jours de celle-ci, l'adhérent devra remettre au club un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités sportives offertes. A défaut, l'adhérent reconnait qu'il ne pourra mettre en cause la responsabilité de l'EGR.

Fait à Rouen, le

L'Adhérent (signature)

INFORMATIONS SUR LE FICHER DES ADHERENTS

Les informations individuelles demandées sur cette fiche d'inscription sont nécessaires à la gestion de votre dossier, seules les informations portées sur cette fiche sont retranscrites sur votre fiche adhérent. Ces informations permettent aussi d'éditer des statistiques dépersonnalisées pour les besoins de la gestion administrative de l'association et pour améliorer les services rendus. Les responsables salariés et/ou bénévoles de l'association sont soumis au secret professionnel et ne peuvent utiliser les informations nominatives recueillies que pour le bon fonctionnement de l'Association. Vous pouvez consulter et demander la rectification des données vous concernant, ou concernant vos enfants mineurs, à chacun de vos passages au siège de l'Association